

qui a présenté ce projet de loi. En effet, il a proposé que nous lisions le bill pour la troisième fois sans le déférer à un comité. Deux choses me viennent à l'esprit. D'abord ce bill est assez long: 15 pages et un assez grand nombre d'articles, dont certains sont assez compliqués. Le Sénat s'est toujours fait un point d'honneur d'examiner à fond les mesures complexes de ce genre, surtout quand elles ont trait à des questions financières. Voilà pourquoi j'aimerais mieux que le bill soit déféré à un comité.

Ensuite, il est toujours bon que les fonctionnaires permanents qui s'occupent d'une mesure importante comme celle-ci aient l'occasion de comparaître devant un comité sénatorial et d'exposer leurs vues. Je crois qu'ils sont heureux de le faire et qu'ils nous fournissent une mine de renseignements.

Je conviens que mon honorable ami nous a fourni une explication complète, mais si nous avons devant nous les fonctionnaires chargés de l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la réunion du comité pourrait être courte; il me semble que nous pourrions obtenir encore plus de renseignements et avoir une meilleure idée de la manière dont cette loi est appliquée et plus de détails que le proposant pourrait nous en donner quant aux modifications présentement à l'étude.

L'honorable David A. Croll: Honorables sénateurs...

Son Honneur le Président: Si l'honorable sénateur Croll parle maintenant, il se trouvera à clorre le débat.

L'honorable M. Croll: Il y a une chose au sujet de laquelle on peut être tranquille: c'est que lorsque nous sommes saisis d'une mesure législative intéressant les anciens combattants, elle est étudiée, soit dit sans froisser personne, avec beaucoup plus de soin que les autres. Le débat consacré à ce projet de loi occupe une page et demie au compte rendu de la Chambre des communes. Les députés l'ont étudiée rapidement, mais évidemment ils la connaissaient très bien puisqu'elle avait été étudiée en comité.

L'honorable M. Hugessen: Nous n'avons pas eu cet avantage.

L'honorable M. Croll: Nous procédons autrement. Ce qui me préoccupe, c'est que nous devons l'adopter avant l'ajournement du Parlement. Il y a danger que si les membres de l'autre endroit décident de terminer la session, nous aurions un projet de loi qui n'entrerait en vigueur qu'en septembre. Je crois que nous ferions une erreur en permettant que cela arrive.

En l'occurrence, ce que dit l'honorable représentant est tout à fait vrai, mais j'estime qu'il vaudrait mieux procéder à l'adoption du

bill dès maintenant, au lieu de risquer d'en retarder l'entrée en vigueur. Nous avons aussi les assurances de l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants, qui recommande ce bill; je ne pense donc pas que nous ayons à nous inquiéter, et je ne crois pas qu'il y ait beaucoup plus à ajouter.

L'honorable M. Brooks: Honorables sénateurs, si vous examinez la loi sur les terres destinées aux anciens combattants ou la loi sur le crédit agricole, vous constaterez que les articles de ces lois sont très semblables, qu'il n'y a pas beaucoup de changement. Il y a des changements dans les montants, par exemple, un changement de \$18,000 à \$20,000, et des changements dans la durée. Ce sont là les modifications importantes.

Franchement, je suis d'accord avec l'honorable motionnaire du bill. Je ne pense pas qu'il soit vraiment nécessaire de renvoyer le bill à un comité; mais si nous avions beaucoup de temps, ce serait une bonne méthode à suivre.

L'honorable M. Hugessen: Honorables sénateurs, je ne veux d'aucune façon insister, mais je dois dire que si nous ne déférons pas le bill à un comité, il nous faudra croire sur parole et nous en remettre à l'expérience du motionnaire et du leader de l'autre côté que ce bill est avantageux à tous égards. Je suis bien disposé à accepter leur parole à ce propos.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable David A. Croll: Honorables sénateurs, je propose, avec l'assentiment du Sénat, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, je propose que le Sénat s'ajourne dès maintenant pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures.

J'ignore quelle sera alors la situation. La journée est courte aujourd'hui à la Chambre des communes; elle est censée se réunir à 2h.30 cet après-midi et, normalement, devrait s'ajourner à six heures. Toutefois, elle peut décider de siéger ce soir ou prendre des dispositions pour siéger en d'autres périodes que celle que prévoit le Règlement. Nous saurons sans doute à quoi nous en tenir vers cinq heures. Sauf erreur, si la Chambre s'en tient